

CDAS 44

du 16 novembre 2023

COMPTE-RENDU



finances Solidaires

ACTION SOCIALE EN DANGER !



Les changements dans l'organisation de la délégation de l'action sociale :

Pour chaque département de la région Pays de la Loire, il existe un-e délégué-e de proximité. Chaque délégué-e est référent dans un domaine précis (logement, parentalité, restauration, vacances loisirs et action locale, et communication). Nous espérons que ce changement de pratique, qui sera réellement effectif en 2024, sera bénéfique pour la délégation.

Toutes les demandes du département doivent toujours passer par le biais du mail de la délégation actionsociale.44@finances.gouv.fr

Il n'est rien ressorti de ce CDAS, la délégation a voulu revoter des actions déjà menées et votées en amont.

Nous souhaitons aborder le budget 2024 afin de ne pas choisir les prochaines actions dans l'urgence, par mail et par dépôt. Mais cela a été vain, et reporté à un groupe de travail le 5 décembre 2023. La délégation a même eu l'audace de nous demander de réfléchir aux prochaines actions qui pourraient être proposées.

Nous avons le sentiment d'avoir perdu notre temps lors de cette instance. Ce n'est pas aux organisations syndicales de faire le travail de la délégation.

Des retours sur l'utilisation des crédits ont été donnés pour les actions menées en fin d'année 2023. Nous remercions la délégation pour sa transparence sur ce point.

Grâce à son implication, aucun budget ne sera rendu au Secrétariat Général.

La délégation utilise l'outil Galiléo pour faire ses sondages après avoir mené les actions.

Ce qui en ressort et qui n'est pas constructif c'est que le sondage n'est fait qu'auprès des participant-es et non pas auprès des désistements ou de celles et ceux qui sont invités mais n'ont pas participé.

31 participant-es sur 200 invité-s au Concert de Jain. Où est ce que ça pêche ?!

Nous n'aurons jamais l'information puisque le sondage ne sera fait que sur les 31 participant-s.

Et à part recueillir des «c'était bien» qui confortent la délégation dans son action, ces enquêtes de satisfaction ne servent à rien.

Point EPAF : nouveauté pour les colonies : les inscriptions se font «premier arrivé, premier servi». En sachant que les intéressé-es n'ont pas accès aux offres proposées avant le jour de l'inscription.

Vous devrez donc essayer le 5 décembre d'avoir une place en colonie pour l'été 2024. En espérant que le site internet fonctionne (ça serait exceptionnelle) : Puisse le sort vous être favorable !

Point logement : Solidaires Finances a souligné que les offres de logement proposées par la délégation ne sont pas pertinentes au vu des demandes.

La délégation a dû rendre un T4 au bailleur CDC habitat, alors que les demandes concernent plutôt des célibataires «géographiques».

De plus, la délégation nous a clairement dit qu'aucun suivi n'était possible une fois que le demandeur était inscrit au contingent préfectoral.

Point restauration : Fermeture du restaurant d'entreprise conventionné à **St Herblain** pour cessation d'activité, donc le SEJF (Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances) et la DOD (Direction des Opérations douanières), soit 38 agent-es seront sans solution de restauration collective. Les tickets restaurant seront mis en place dès fermeture de ce restaurant.

St Nazaire, l'un des restaurants conventionnés ferme pour 2 mois, aucune solution n'est adaptée pour nos collègues et aucune solution provisoire (par exemple les titres restaurants) n'est accordée par le secrétariat général.

Précisons que sur St Nazaire il n'y a pas de salle de convivialité, les collègues doivent déjeuner au bureau. Rappelons que c'est interdit mais que nécessité fait loi !

RIA Cambronne : beaucoup de collègues font part de leurs mécontentements sur les nouveautés du RIA mais l'AG n'a mobilisé qu'une dizaine de collègues.

N'hésitez pas à y aller et à vous faire entendre. Si personne ne dit rien, cela ne bougera pas.

Parentalité : Il y a plus de berceaux (places en crèche), ce dont nous nous en réjouissons, mais en même temps nous avons que l'impression que la demande est moins forte.

Nous avons 26 berceaux réservés «Finances», seul 6 sont pourvus + 3 le seront au début 2024.

Que se passe-t'il ? Est-ce la conjoncture actuelle qui fait que nous ne faisons plus d'enfants ?

La moyenne d'âge du département? Trop jeune d'un côté, trop vieille de l'autre ?

Espérons que nous ne perdrons pas ces places à l'avenir.

Arbre de Noël 2023 : Kermiland est renouvelé cette année, pour notre plus grand bonheur !

Pour rappel il s'agit de la fête foraine à la Beaujoire. Vous avez le droit à une autorisation d'absence n'hésitez pas à y participer.